

Le dromadaire des Peticii et le commerce oriental

In: Mélanges de l'Ecole française de Rome. Antiquité T. 104, N°1. 1992. pp. 293-301.

Résumé

André Tchernia, Le dromadaire des Peticii et le commerce oriental, p. 293-301.

À la suite de P. A. Gianfrotta, qui a récemment identifié le donateur de la statuette d'Hercule du musée de Chieti au marchand de vin dont le nom est gravé sur un dolium de l'épave de Diano Marina, l'auteur revient sur la famille des Peticii en insistant sur l'inscription rupestre du Ouadi Hammamat dans le désert égyptien entre Coptos et la mer Rouge. Il attribue à un monument funéraire de cette famille le bas-relief montrant un dromadaire chargé d'amphores trouvé à l'Aquila et conservé dans le même musée de Chieti, et il y voit une preuve supplémentaire de l'implication directe des négociateurs italiens dans le commerce oriental.

Citer ce document / Cite this document :

Tchernia André. Le dromadaire des Peticii et le commerce oriental. In: Mélanges de l'Ecole française de Rome. Antiquité T. 104, N°1. 1992. pp. 293-301.

doi : 10.3406/mefr.1992.1758

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mefr_0223-5102_1992_num_104_1_1758

ANDRÉ TCHERNIA

LE DROMADAIRE DES *PETICII* ET LE COMMERCE ORIENTAL¹

M. C. Joshi et A. K. Sinha ont publié récemment la première marque d'amphore latine trouvée en Inde². Elle comporte deux timbres qui ont été lus par Elisabeth Lyding Will comme M. CANSTR (*M. Can(trius) Str*) ou M. CAVSTR pour l'un et SVR pour l'autre. Il s'agit d'une marque connue depuis longtemps mais généralement mal imprimée et difficile à déchiffrer. Antoinette Hesnard en a récemment proposé, d'après les six exemplaires plus ou moins lisibles qu'elle a recueillis dans la fouille de l'épave du Grand Ribaud D, une lecture beaucoup mieux établie que précédemment : *M. Livi Caus[o]ri Surus (servus)*³. Le *cognomen* n'est toutefois pas très satisfaisant, parce que le O n'est lisible sur aucune timbre et que *Causorius* n'est pas un *cognomen*, mais un gentilice, attesté une seule fois (*CIL*, V, 584). La lecture d'E. Lyding Will, qui semble avoir vu un T (on regrette l'absence d'un dessin à échelle lisible), conduit à s'orienter plutôt vers un *M. Livi Caustri*, *cognomen* inspiré du nom du fleuve *Cayster* dans la province d'Asie et attesté une fois à Rome (*CIL*, VI, 33065).

Le timbre, daté au Grand Ribaud D des dernières années du I^{er} siècle avant notre ère, est sur le haut d'une anse d'amphore Dr. 2-4, pompéienne ou sorrentine. Il a été trouvé à Mathura, dans l'État de l'Uttar-Pradesh,

¹ Je remercie la Surintendance archéologique des Abruzzes et de Chieti qui a bien voulu me communiquer une photographie du bas-relief de L'Aquila et m'autoriser à la publier. Je remercie également, et tout particulièrement, Miss Honor Frost qui, il y a bien des années, a attiré mon attention sur ce bas-relief et m'en a fait parvenir un croquis.

² M. C. JOSHI, A. K. SINHA, *Discovery of an Amphora-handle from Mathura*, dans *Indian Archaeological Heritage*, Shri K.V. Soundara Rajan Festschrift, Delhi, 1990, p. 255-258.

³ A. HESNARD, M. B. CARRE, M. RIVAL, B. DANGRÉAUX, *L'épave romaine Grand Ribaud D (Hyères, Var)*, dans *Archaeonautica*, 8, Paris, 1988, p. 49-50 et pl. XXII. Le *IVI* avait très souvent été lu *M*, la lettre du prénom et le *L* initial n'étant pas imprimés.

à environ 130 km au sud de Delhi. À l'époque, Mathura était un centre important, au point de jonction de la vallée du Gange et d'une route qui par Ujjain menait à Barygaza dans le golfe de Cambay, un des principaux ports du commerce avec l'Empire romain.

Mathura est donc à ajouter aux quelque vingt-cinq sites de l'Inde où ont été découverts un ou plusieurs fragments d'amphores romaines. Dans leur grande majorité ces sites sont soit sur la côte du Tamil Nadu, où les fouilles d'Arikamedu ont permis et permettent encore de trouver plusieurs dizaines de fragments⁴, soit dans un vaste arc de cercle autour du golfe de Cambay qui comprend les États du Gudjarat et du Maharashtra.

L'extrême variété du *facies* des amphores d'Arikamedu est remarquable⁵ et il est probable que leur contenu était destiné à la consommation du groupe de Grecs ou de Romains installé là. On sait peu de chose sur la typologie des amphores trouvées sur la côte ouest ou dans l'intérieur de l'Inde mais, au vu des rares tessons dessinés, il semble s'agir plutôt d'amphores à vin, surtout Dr. 2-4 et rhodiennes⁶.

Le périple de la mer Érythrée parle à trois reprises d'exportation de vin d'Occident vers l'Inde, mais en petites quantités. Ceux qui à Barygaza rencontraient le plus de succès venaient d'Italie et de Laodicée⁷. Les tessons de l'ouest ou du centre de l'Inde seraient donc plutôt les traces d'un commerce de troc impliquant des produits de Méditerranée occidentale aussi bien qu'orientale. Une meilleure connaissance du matériel archéologique permettra le jour venu de préciser les choses.

Mais se pose aussi la question de l'identification des opérateurs du commerce, dont la solution ne peut dépendre de la connaissance de l'origine des amphores. On voit bien le tracé de la route : les marchandises méditerranéennes étaient débarquées à Alexandrie, puis chargées sur des bateaux du Nil jusqu'à Coptos, d'où des caravanes de chameaux les transportaient jusqu'aux ports de la mer Rouge : Myos Hormos, Leukos Limen, Bérénice.

⁴ Publication partielle dans R. E. M. WHEELER, A. GOSH, K. DEVA, *An Indo-Roman Trading Station on the East Coast of India*, dans *Ancient India*, 1946, 2, p. 17-45.

⁵ Une communication d'E. LYDING WILL paraîtra prochainement dans V. BEGLEY et R. DE PUMA (éd.), *Rome and India* (Actes du colloque tenu dans le cadre du « 88th General Meeting of the Archaeological Institute of America »). Voir pour le moment un résumé dans *AJA*, 19, 2, avril 1987, p. 293.

⁶ H. D. SANKALIA, *Imported Mediterranean Amphorae from Kolhapur*, dans *Journal of the Royal Asiatic Society*, 1957, p. 207-208; H. D. SANKALIA, S. ERHARDT, *From History to Prehistory at Nevasa (1954-1956)*, Poona, 1960, p. 314-315, fig. 45 et 46.

⁷ *Periplus Maris Erythraei*, 39, 49, 56.

De là, elles entamaient la longue navigation vers l'Inde, en descendant la mer Rouge et en traversant la mer d'Oman selon des routes qui sont progressivement devenues plus directes. On a tendance à supposer tout naturellement qu'à partir d'Alexandrie les ruptures de charge, les transports fluviaux et terrestres, la navigation finale ont été pris en main par des Grecs ou, plus rarement, des Romains établis en Égypte. C'est bien dans ce sens que vont les témoignages écrits : les Archives de Nicanor⁸, le papyrus de Vienne récemment publié⁹, et le *Périple de la mer Érythrée* lui-même. Tout récemment encore, dans le commentaire de son édition du *Périple*, L. Casson l'a constaté, tout en ajoutant que les fonds pouvaient aussi, bien entendu, venir de Rome ou d'autres grands centres occidentaux¹⁰ et que de grandes familles italiennes avaient peut-être eu des agents en Égypte. Le cas le plus net est jusqu'à présent fourni par l'inscription bilingue qu'a laissée sur la paroi d'une grotte du Ouadi Menih, entre Coptos, port du Nil, et Bérénice, port de la mer Rouge, *Lysas*, affranchi d'un *P. Annius Plocamus*, qui était lui-même un affranchi, ou un membre, de l'importante famille des *Annii* de Pouzzoles et résidait dans cette ville¹¹.

Je crois pouvoir apporter une autre preuve que de grands commerçants résidant en Italie ont quelquefois joué un rôle dans le commerce et les transports vers la mer Rouge, et sans doute au-delà.

* * *

Dans un article récent¹², P. A. Gianfrotta a opéré un brillant rapprochement entre le nom gravé à la pointe après cuisson sur un *dolium* de

⁸ O. Petrie, 220-304, publiés par J. G. TAIT, *Greek Ostraka in the Bodleian Library at Oxford*, Londres, 1930. Voir A. FUKS, *Notes on the Archive of Nicanor*, dans *The Journal of Juristic Papyrology*, V, 1951, p. 207-216.

⁹ Dernière édition (avec bibliographie) : L. CASSON, *New Light on Maritime Loans : P. Vindob G-40822*, dans *ZPE*, 84, 1990, p. 196-206.

¹⁰ *The Periplus Maris Erythraei*, Princeton, 1989, p. 31-34.

¹¹ D. MEREDITH, *Annius Plocamus : Two Inscriptions from the Berenice Road*, dans *JRS*, 43, 1953, p. 38-40 ; A. BERNAND, *Pan du désert*, Leyde, 1977, n° 65 ; G. CAMODECA, *La gens Annia puteolana in età Giulio-Claudia : potere politico e interessi commerciali*, dans *Puteoli*, 3, 1979, p. 17-34 ; F. DE ROMANIS, *Romanukharatata e Taprobane : sui rapporti Roma-Ceylon nel 1° secolo d.C.*, dans *Helikon*, XXVIII, 1988, p. 5-58.

¹² P. A. GIANFROTTA, *Eracle, Peticio e il commercio marittimo*, dans *Dalla villa di Ovidio al santuario di Ercole*, Sulmona, 1989, p. 177-183.

l'épave de Diano Marina en Ligurie, *Peticus Marsus*, et celui de *M. Attius Peticus Marsus* qu'on lit, incrusté en argent sur le pied d'une très belle statuette de bronze, réplique de l'Hercule Farnèse, trouvée dans le sanctuaire d'Hercule *Curinus* près de *Sulmo*¹³. Il s'agit de la même personne, dont l'inscription de l'épave de Diano Marina permet de faire un négociant en vin, proche du milieu du I^{er} siècle de notre ère, peut-être aussi un armateur : rien d'étonnant à ce qu'il soit le donateur d'une statue d'Hercule, protecteur des marchands.

À la fin de son article, l'ami Gianfrotta ébauche une recherche sur les autres *Peticii* identifiables comme commerçants. Le premier est le négociant en blé qui, en 48 avant notre ère, le lendemain de la bataille de Pharsale, a recueilli dans son navire Pompée fuyant sur une petite barque. Il n'est cité que par son gentilice¹⁴. Un *C. Peticus* apparaît ensuite dans l'inscription peinte sur une amphore du « mur » de la colline de Byrsa à Carthage¹⁵. Les dates consulaires relevées sur les amphores de cet ensemble vont de 43 à 15 avant notre ère, mais avec une nette concentration à partir de 22 : neuf sur douze¹⁶. Il n'est cependant pas tout à fait exclu qu'il s'agisse du même personnage que le sauveur provisoire de Pompée. P. A. Gianfrotta signale enfin l'intérêt particulier de la découverte d'une inscription rupestre au nom de *C. Peticus* dans la vallée de l'Hammamat en Égypte sur la route de Coptos, port du Nil, à Quseir-el-Qadim, port de la mer Rouge.

Reprise au *CIL*, III, 1, 29, l'inscription vient de l'ancien et célèbre recueil de Letronne¹⁷. Elle a été plus récemment republiée par A. Bernard¹⁸. Il s'agit en fait d'une double signature, en latin et en grec (Γάιος Πετίκιος) sur la paroi d'une chapelle du Panéion de l'Ouadi Hammamat, défilé où de nombreux voyageurs ont laissé des proskynèmes ou de simples signatures pour marquer leur révérence envers le dieu Pan et les

¹³ Voir dans le même recueil P. MORENO, *Attribuzione Lisippea del bronzo di Eracle in riposo*, p. 159-167 (avec bibliographie); P. MORENO, *Vita e arte di Lisippo*, Milan, 1987.

¹⁴ CÉSAR, *B.C.*, III, 96 et PLUTARQUE, *Vie de Pompée*, 73, 3, 6.

¹⁵ *CIL*, VIII, 22640, 65.

¹⁶ A. DELATTRE, *Le mur à amphores de la colline Saint-Louis à Carthage*, dans *BCTH*, 1894, p. 89-119. L'inscription de *C. Peticus* y est publiée sous le n° 20, p. 102.

¹⁷ A. LETRONNE, *Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Égypte*, Paris, 1842, n° 468.

¹⁸ A. BERNAND, *De Koptos à Kosseir*, Leyde, 1972, n° 120 et 121, p. 195-196.



Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 1 – L'inscription grecque du Ouadi Hammamat (d'après A. BERNAND, *op. cit.*).

autres divinités du lieu (fig. 1). La plus ancienne date relevée est, probablement, de 9 de notre ère, la plus tardive de 238, mais la majorité (douze sur vingt-et-un) renvoient au règne de Tibère. L'absence de *cognomen* invite de toute façon à ne guère dépasser cette période pour la signature de *Peticus*. Peu d'inscriptions sont en latin : au temps de Letronne, celle de *Peticus* était seule en face de quatre-vingt huit inscriptions grecques. A. Bernand en donne quatre de plus, donc cinq au total sur les cent-deux inscriptions du Panéon qu'il publie. La seule bilingue reste à l'actif de *Peticus*. Il y a du reste, comme l'indique A. Bernand, peu d'inscriptions bilingues grecques et latines en Égypte, et l'une est celle de l'affranchi de *P. Annus Plocamus*.

Gravées en traits piqués, les inscriptions ont des lettres hautes de 45 à 65 mm (fig. 1). « Ces dimensions et ce souci de répéter son nom en deux langues prouvent peut-être que le personnage était important, mais il n'indique pas sa fonction », conclut A. Bernand. Un rapprochement bien tentant avec le *C. Peticus* de l'amphore de Carthage ferait évidemment de lui un négociant.

Nous aboutissons au total à un système à quatre, ou peut-être trois personnages. Un négociant en blé du milieu du I^{er} siècle avant notre ère,

dont nous ne savons pas le prénom; un négociant, probablement en vin¹⁹, de l'époque du triumvirat ou du début du règne d'Auguste; un important voyageur, entre Coptos et Quseir, à la fin du même règne ou sous celui de Tibère: tous deux se nomment *C. Peticius*; un important négociant en vin du milieu du I^{er} siècle de notre ère, *M. Peticius Marsus*, qui s'est fait adopter par un *Attius*. Le deuxième pourrait chronologiquement se confondre avec le premier mais il s'agirait alors d'un négociant à la fois en blé et en vin, association que l'épigraphie jusqu'à présent ne me semble pas attester. Il pourrait aussi se confondre avec le troisième, mais à condition qu'il ait eu une longue carrière, puisque l'amphore de Carthage doit être de vingt ou trente ans antérieure à l'inscription du Ouadi Hammamat: peut-être trop pour pour que *C. Peticius* ait eu encore l'âge de cheminer dans le désert égyptien. Je crois donc que sont attestées quatre générations de *Peticii* sur un siècle, ce qui n'a rien d'anormal. Le premier s'intéressait au blé, le second et le quatrième au vin; le troisième a pu surveiller, entre le Nil et la mer Rouge, l'expédition de bien destinés au commerce oriental. La fin du règne d'Auguste et celui de Tibère constituent une grande période d'essor pour ce commerce, et l'amphore de Mathura appartient précisément à cette période. On pourrait, si l'on voulait pousser l'imagination un peu plus loin, voir dans le *C. Peticius* du Ouadi Hammamat le jeune fils de celui de l'amphore de Carthage, jouant un rôle d'agent pour son vieux père resté tranquillement chez les Marse.

* * *

Le musée archéologique national de Chieti, où se trouve exposée la statuette de bronze de l'Hercule du temple de *Sulmo*, abrite aussi un fragment de bas-relief qui représente au registre supérieur – de façon passablement inattendue dans les Abruzzes – un dromadaire chargé de deux amphores à vin²⁰, conduit par un petit personnage en tunique, et au registre inférieur, alignés frontalement, six hommes en toge (sur la droite, il ne reste qu'un fragment du sixième) et une femme (fig. 2).

Ce bas-relief, qui mesure 1 m de large sur 95 cm de haut, a été publié

¹⁹ La très grande majorité des inscriptions peintes et des timbres indentifiables publiés par Delattre renvoient au vin et à des amphores vinaires.

²⁰ Il est difficile d'identifier l'objet ovale qui se trouve derrière les deux amphores. Ses dimensions interdisent de penser qu'il pourrait s'agir d'une troisième amphore, renversée.



Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 2 – Le bas-relief de L'Aquila (photo Soprintendenza archeologica dell'Abruzzo-Chieti).

par Pietro Romanelli en 1945²¹. Il était remployé dans un mur de la cour du palais Dragonetti de Torres à Aquila et sa provenance exacte est inconnue : Romanelli pensait à Amiterne ou *Peltuinum*. L'élément de pilastre à droite délimite un espace soit ouvert (une fenêtre), soit fermé (le champ épigraphique), sous lequel continuait la file de personnages – une quinzaine au total, pensait Romanelli – tandis qu'une autre représentation à droite du bas-relief formait le pendant du dromadaire. L'ensemble devait

²¹ P. ROMANELLI, *Un rilievo inedito di L'Aquila*, dans *BCACR*, Appendice al vol. LXXI, 1943-1945, p. 3-8.

faire partie d'un monument funéraire. Les toges encore étroites entrent dans la catégorie Ab («Pallium-Typus») de la récente typologie de H. R. Goette²², qui met le bas-relief de L'Aquila au nombre des représentations qu'il date du dernier quart du I^{er} siècle avant notre ère.

La dromadaire aux amphores fait évidemment allusion à l'activité de la famille, ou de certains membres de la famille qui avait fait construire le monument funéraire. Romanelli concluait à juste titre qu'il devait s'agir d'«une famille ou d'une corporation (mais la présence d'une femme rend la première hypothèse plus vraisemblable que la seconde) qui se consacrait particulièrement à ce commerce». «Ni les inscriptions trouvées jusqu'à présent à Amiterne», ajoutait-il, «ni les textes littéraires qui parlent de la ville ne nous apportent rien à cet égard».

Or, l'image du dromadaire aux amphores illustre très exactement le genre de transport que *C. Peticius* a sans doute surveillé entre Coptos et Quseir. L'Aquila est à une soixantaine de kilomètres du temple d'Hercule *Curinus*; si l'on envisage comme lieu de découverte du bas-relief les hypothèses de Romanelli, Amiterne est un peu plus éloigné, mais *Peltuinum* beaucoup plus près. Les bassins de l'Aterno et du Gizio unissent tous ces sites.

Il est peut-être difficile de supposer que la pierre au dromadaire vient du territoire des Marses ou des Péligniens, mais elle n'en a probablement pas été trouvée bien loin. Notons du reste que si le nom des *Peticii* est particulièrement bien attesté dans la région de *Sulmo* et de *Corfinium*, il l'est également à *Peltuinum*, et les *Atti* sont aussi bien représentés à Amiterne qu'à *Corfinium* et à *Sulmo*. On manque malheureusement d'éléments pour avancer des hypothèses sur les *Atti* qui ont adopté *M. Peticius Marsus* et sur les raisons de cette adoption. Le bas-relief est de toute façon antérieur à l'époque de ce personnage. Il doit en revanche être contemporain de la période d'activité du *C. Peticius* de l'amphore de Carthage; il pourrait l'être du début de l'activité de celui du Ouadi Hammamat.

Il est donc très probable qu'il a appartenu à un monument funéraire de la famille des *Peticii*. Il faudrait autrement supposer qu'une autre dynastie marchande, installée à quelques dizaines de kilomètres de distance, se livrait au même moment exactement à la même activité: le transport de vin vers l'Orient.

²² H. R. GOETTE, *Studien zu römischen Togadarstellungen*, Mayence, 1990, p. 28 et p. 109, n° 61.

* * *

Tous les documents que nous avons passés en revue s'éclaircissent mutuellement pour préciser l'image d'une riche famille de négociants d'Italie centrale, plus particulièrement spécialisés dans le vin à partir d'Auguste et, entre autres, dans le commerce du vin avec l'Orient²³. Pourquoi ont-ils pris la peine d'accompagner leurs amphores à travers le désert d'Égypte jusqu'à la mer Rouge? Certainement pas pour vendre le vin sur le marché de Myos Hormos, de Leukos Limen ou de Bérénice, dans le cadre d'une économie monétaire et tout au plus un peu plus cher qu'à Rome. Comme toujours lorsqu'il s'agit du commerce au-delà des frontières de l'empire, il ne faut pas oublier que les exportateurs étaient aussi des importateurs. Si *C. Peticius* surveillait dans l'Ouadi Hammamat ses amphores de vin, il devait veiller bien plus jalousement encore sur les ballots de poivre et les coffrets de perles qui prenaient le même chemin dans l'autre sens. Le vin faisait partie des biens qui servaient à les acheter, et les *Peticii* ont fondé leur fortune sur ce commerce à termes d'échanges inégaux, ou plus exactement sur la valeur accordée par les Tamils aux vins parfumés des Yavanahs d'un côté, sur le goût du poivre et sur la folie des perles qui se sont emparés des Romains et de leurs femmes d'autre part. S'ils étaient en Italie et peut-être en Méditerranée occidentale négociants en vin, s'ils étaient principalement cela au regard des propriétaires terriens qui leur vendaient leurs vendanges, il était beaucoup plus important pour leurs finances et leur succès d'être marchands d'épices et de pierres précieuses. Cet aspect de l'activité des négociants nous échappe trop souvent, parce que l'écoulement de la production est privilégié à la fois par les sources et les historiens, et parce que les produits agricoles ont laissé, grâce aux amphores, des traces archéologiques. Mais la fortune construite sous Auguste, qui permettra quelques décennies plus tard de consacrer une jolie statue à Hercule, vient du commerce oriental, géré directement à partir de l'Italie. C'est bien ce que veut dire le dromadaire aux amphores, ainsi que la fierté de participer à une aventure commerciale qui, à l'époque du bas-relief, n'était pas encore très éloignée de ses débuts.

André TCHERNIA

²³ Cela n'exclut pas qu'ils aient pu avoir d'autres activités, y compris dans la production : P. A. Gianfrotta pense à l'élevage, et il reviendra sur cette question.